

## Problématique du métier des filles de ménage

### Contexte justificatif du métier

Les employés de maison sont particulièrement nombreux dans les pays africains. Cette situation se justifie entre d'une part par une tradition culturelle de toujours avoir une aide à la maison, et d'autre part par la nécessité qu'impose la vie moderne dans les villes africaines avec le développement du travail des femmes. L'occupation des deux conjoints en dehors du foyer crée un manque à gagner pour l'exécution des travaux ménagers. En effet, aller au travail le matin et le soir laisse peu de temps aux citadins pour s'occuper de leurs travaux domestiques. Cette réalité de la ville oblige certains foyers, quelles que soient leurs fonctions, à recourir aux filles domestiques communément appelées *Bonnes* ou *filles de ménage* pour effectuer les travaux ménagers et entretenir les enfants. Dans la majorité des pays africains, les familles à quelques exceptions près ont à leur service une « fille de ménage ».

En général, les filles de ménages arrivent des campagnes poussées par plusieurs raisons. Ainsi, certaines filles de ménage, déscolarisées ou non scolarisées, ayant le plus souvent un âge compris entre 9 et 16 ans viennent de villages éprouvés par la pauvreté et autres aléas. Poussées par les difficultés et n'ayant aucune solution à l'immédiat, elles migrent vers les zones urbaines espérant trouver un travail. En ville, elles travaillent comme employées de maison dans l'arrière-cour de leurs patrons et cela très souvent en l'absence d'aucune protection juridique. Outre celles-ci, d'autres filles par exemple au Burkina ou au Mali quittent les villages pour se faire embaucher dans les familles citadines dans l'espoir de constituer leur trousseau de mariage. Au bout de leur séjour en ville, elles rejoignent leur famille dans les villages où elles se marient.

Le métier de filles de ménage n'appâte seulement que les filles déscolarisées et les non scolarisés. Certaines filles scolarisées exercent ce métier pendant les vacances pour

s'acquitter des frais de leur scolarité à la rentrée des classes. Pour ces dernières, ce métier n'est pas un travail permanent mais plutôt une activité saisonnière qui leur permet de faire des revenus.

Recrutées sur la base d'un salaire souvent non négociable à cause de leur situation de vulnérabilité extrême, les aides ménage exécutent dans leurs familles d'accueil, des tâches tels balayer la cour, faire la vaisselle et la lessive, faire la cuisine, faire le baby-sitting, etc. En effet, dans les années antérieures, avant que des associations et structures aidant à l'insertion socio-économique des filles migrantes ne voient le jour, le salaire mensuel d'une fille domestique était de moins d'un euro par jour. Aujourd'hui, même avec l'action des différentes associations œuvrant pour cette cause, leur salaire reste bas à savoir plus ou moins égal à un euro par jour dans la majorité des pays africains. Ces conditions salariales rendent ce métier très inconstant avec tous les désagréments aussi bien pour les filles de ménage que pour leur famille d'accueil.

Nous aborderons ce thème du travail des filles ou femmes de ménage suivant trois principaux axes :

### **1. La problématique de la femme de ménage qui est devenue incontournable en Afrique.**

En général dans la famille africaine traditionnelle, au mariage, la jeune mariée est accompagnée d'une petite cousine qui l'aide dans ces travaux et lui tient compagnie quand l'époux n'est pas là. On est donc habitué à la présence d'une sœur, nièce ou cousine de l'un des époux qui soutient la mariée ou la mère de famille dans toutes ses tâches ménagères. Cette fille fait partie intégrante de la famille et mérite tout le respect et les privilèges des autres membres de la famille. Elle n'a et n'attend rien de spécial comme rémunération en contrepartie de ses services. Elle est en général sous la charge entière de la famille. Au fil du temps, avec la modernisation, cette pratique semble s'accroître mais pour bien d'autres raisons. Tout le confort qu'offre la vie moderne

vient avec sa contrepartie de charge de travail afférente difficilement supportable pour les couples modernes les deux conjoints travaillant souvent. Avec d'une part l'école pour tous il est difficile de trouver une proche parente qui ne va pas à l'école comme aide à la maison. D'autre part il y a un réel malaise à avoir à son service une proche parente non scolarisée ou déscolarisée qui a souvent l'âge de ses enfants qui eux vont à l'école. Cette tâche sociale passe donc du stade d'activité familiale non lucrative à un métier à part entière à qui on donne tous les noms selon les inspirations, l'environnement et les expériences : Aides familiales, Filles de ménage, Bonnes, domestiques etc.

Toutes les familles veulent leur bonne et cela est devenu un besoin « primaire » même pour des familles qui n'ont pas forcément les moyens de s'offrir ce service. Il est vrai que dans la société africaine même moderne le partage des tâches ménagères entre l'homme et la femme peine à se faire accepter malgré toutes les bonnes volontés qui s'y emploient ; même ceux qui le faisaient en occident une fois rentrés se rétractent et pour cause le poids de la culture et l'image sociale... La cause principale de ce fait est l'éducation qui dès le bas âge impose une répartition systématique des tâches selon les sexes. On évoque très souvent le travail de l'homme et de la femme dans la société africaine moderne pour justifier le besoin crucial de la fille de ménage mais la réalité est que même dans les familles où seul un des partenaires travaille, la fille de ménage est devenue indispensable. Pour bien de familles le côté snobisme semble donc avoir pris le pas sur la nécessité. La fille de ménage est devenue un signe de distinction sociale. Et quoi de plus normal quand on a les moyens de s'offrir ce service dans les conditions respectables de travail pour les filles qui en font leur métier.

Le métier de filles de ménage constitue un gagne-pain pour un grand nombre de personnes dans les pays africains et un soulagement pour plusieurs familles pour qui le problème des travaux domestiques n'est pas une équation simple. Cependant ce métier malgré le rôle qu'il joue dans la stabilité des familles, peine à se faire reconnaître comme tel ; les filles de ménages et leurs employeurs rencontrent d'énormes difficultés

dans leurs relations de travail créant ainsi une polémique permanente autour de ce métier.

## **2. Le travail des mineurs comme filles de ménage dans les foyers et sur les sites miniers.**

Le travail de fille de ménage est un nid de désordre où se pratiquent toutes sortes d'illégalités et où les plus forts mangent les plus vulnérables. Au sein de ses plus vulnérables se trouvent beaucoup d'enfants mineurs. À titre d'exemple, l'ONG *Wotesawa* rapporte qu'en Tanzanie, le travail domestique est un secteur économique informel, sans aucune réglementation. Le travail des enfants comme domestique est toléré à partir de 14 ans. Les employeurs négligent les lois sur le travail, au point que le nombre total d'enfants travaillant comme employés de maison est inconnu. Il est estimé à un million d'enfants pour une population de 51 millions d'habitants. Les emplois sont tenus à 80% par des filles âgées de 10 à 18 ans. Ces enfants domestiques sont selon *Wotesawa* « le groupe le plus exposé à l'exploitation et à la violence en Tanzanie ».

La banalisation du travail des enfants est un fait quotidien dans la plupart des pays africains sous les yeux de nos politiques qui y assistent comme impuissants. Au Burkina Faso par exemple les filles de ménages arrivent majoritairement dans les familles de leurs employeurs à un jeune âge (9 à 15 ans environ). Les employeurs les préfèrent à cet âge parce qu'elles sont plus maniables, disons plus manipulables à volonté. A cet âge, la fille de ménage comme tout enfant issu d'une famille africaine où le respect de la personne âgée est une rigueur d'une part et d'autre part avec la timidité due à sa position d'étrangère ne trouvera aucune difficulté à accomplir ce pour quoi elle a été embauchée. Au départ la jeune fille peut sembler marcher dans la ligne, obéissant et exécutant presque à la lettre les directives et les tâches. Mais à un moment il advient toujours des difficultés souvent explicables. La difficulté commence dès que la jeune fille atteint l'âge de l'adolescence avec tous ces aléas que nous n'ignorons pas. Dès lors il s'installe une relation conflictuelle entre les parties. Il n'est pas rare en ce

moment d'entendre beaucoup des discours tels : « ma petite est devenue méconnaissable sur tous les plans, elle ne fait plus mon ménage ; elle me "lorgne" quand je lui parle ; quand je rentre du travail le soir, c'est à ce moment qu'elle commence à laver les assiettes ou les vêtements ; elle est tout le temps au téléphone... Elle utilise les vêtements et chaussures des enfants ; elle a commencé à fréquenter les garçons... ». Les difficultés rencontrées dans les relations filles de ménages et leurs employeurs sont dues en grande partie à cette mutation naturelle chez ces enfants travailleurs devenus des adolescents hors de chez eux.

La grande majorité des pays africains ont signé la charte des droits de l'enfant ; les dirigeants ne devraient donc pas rester indifférents face à certains traitements inhumains que subissent les filles ménage mineurs dans les foyers d'accueil. Une ONG, le Réseau ivoirien pour la défense des droits de l'enfant et de la Femme (RIDEFF) a mené une enquête de terrain sur dix communes d'Abidjan. Outre le nombre d'employés travaillant en ville, l'enquête a permis de démontrer que près du quart des employés sont des mineurs. Le plus souvent, ces enfants deviennent employées de maison avec le consentement de leurs parents car ces derniers ne sont plus à mesure plus payer l'école. « *Les heures de repos n'existent pas et les brimades, privation, violences physiques et sexuelles sont quasi quotidiennes* » raconte l'ONG.

L'absence de statut pour les travailleuses domestiques est à l'origine des abus, notamment quant au travail des mineures qui sont les plus exposées dans ce corps de métier de populations vulnérables. Et le problème est général en Afrique en témoigne le cas de ces « *petites bonnes à tout faire* » qui a ému le Maroc après le décès, en mars 2013, d'une adolescente qui a succombé aux sévices infligés par son employeuse. Un calvaire pour la jeune Fatym, âgée de 14 ans, brûlée au 3e degré sur le thorax, aux mains et au visage. L'employeuse a été condamnée à 20 ans de prison.

Le travail des filles mineures comme employées de maison doit être pris en compte dans la lutte générale du trafic et travail des enfants. Les politiques doivent être mises

en place pour éradiquer le trafic de filles mineures qui se passe dans les villes africaines. Ces réseaux sont méchamment organisés souvent depuis les villages, ou tous sur la ligne sacrifient des enfances pour quelques bénéfices économiques. La pauvreté est la cause principale de ce fléau et il faut combattre le mal à la source. Il est impérieux de sortir ces enfants de ce système afin de leur offrir un meilleur avenir. Et pour cela il est important d'une part de lutter contre l'extrême pauvreté des populations dans les villes et campagnes africaines en mettant en place des politiques de développement durable afin d'améliorer les conditions de vie des populations surtout en campagne et d'autre part de renforcer les programmes et politiques en faveur de la scolarisation des jeunes filles en Afrique.

C'est ce que l'ONG Wotesawa fait depuis 2011 en Tanzanie pour protéger les mineurs employés comme domestiques. Elle est dirigée par Angela Benedicto, elle-même ancienne employée de maison. Malgré sa création récente, l'ONG a déjà traité plus de 500 cas d'enfants exploités. 315 ont été remis à leur famille et 150 sont retournés à l'école. Cet exemple de bonne pratique devrait être encouragé et imité.

### **3. Le manque de cadre légal et les mauvaises conditions de travail facteurs de vulnérabilité des filles de ménage**

Il est indiscutable que le métier de fille ménage tient sa place dans nos sociétés modernes africaines d'une part pour son rôle de stabilisation sociale dans les foyers et d'autre part pour son rôle économique parce que des millions de personnes vivent de ce métier.

- La stabilisation sociale dans les familles

Les femmes ou filles de ménages jouent important rôle dans la stabilité et la quiétude qu'elles offrent aux nombreuses familles qui grâce à ce service peuvent à leur tour vaquer tranquillement à leurs activités économiques. Combien de fois n'a-t-on pas entendu : « Je ne sais pas comment faire aujourd'hui, je ne peux pas aller au travail car ma bonne n'est pas venue... Ou ... je vais arriver en retard parce que je dois déposer les enfants à l'école car ma bonne est malade ». Le besoin est réel comme en témoigne Emile jeune fonctionnaire d'Abidjan « *Cela fait trois mois que Madame et moi faisons le tour des agences de placement. Malheureusement, nous n'obtenons personne* », visiblement désespéré. Il est à la recherche des services d'une fille de ménage qui ferait la lessive, accompagnerait ses deux enfants à l'école, mais il a déchanté. Cela montre qu'aujourd'hui dans les familles africaines citadines, les services d'une femme de ménages sont tout aussi important qu'un moyen de transport pour se rendre au travail.

- Le rôle économique du métier de femme de ménage

Que deviendraient ces millions de personnes vivant des revenus provenant de métier. Des femmes nourrissent leurs familles, scolarisent enfants et vivent en un mot de ce métier. A titre d'exemple, selon l'étude ... un million des quelques cinq millions d'Abidjanais sont employés dans ce secteur. Cela pour dire que le métier de femme de ménage est un métier sans aucun complexe. Mais pourquoi un métier qui est tout aussi important socialement, tout aussi important sur le plan économique peine-t-il à s'organiser ?

Les filles de ménage en Afrique traversent un véritable chemin de croix. Faute de législation claire à ce sujet dans beaucoup de pays africains, elles sont pour la plupart sujettes aux pires traitements dans l'exercice de leur métier. Ces traitements sont entre autres : les longues heures de travail (pouvant aller jusqu'à 18heures par jour), la maltraitance physique, le harcèlement voire les abus sexuels à tous cela s'ajoute comme la cerise sur le gâteau le sous paiement de leurs services.

Mariatou est employée depuis deux ans dans une famille moyenne dans la commune de Koumassi à Abidjan. Alors qu'elle a en charge le ménage, la lessive, la garde des enfants et toutes les courses de la maison, elle ne reçoit par mois que 20 000 francs de salaire, sans primes ni autres avantages. Pourtant, cette somme s'avère parfois plus élevée que ce que reçoivent beaucoup de filles de ménage. En dépit du Smig (Salaire moyen inter conventionnel) fixé à 60 000 francs CFA en Côte d'Ivoire, peu sont celles qui peuvent se targuer d'être payées à ce salaire. Pour les plus chanceuses, elles doivent obtenir un emploi chez les expatriés et autres cadres pour espérer prétendre à ce salaire.

Au Cameroun, les réalités sont les mêmes. Les salaires oscillent eux-aussi entre 15 000 et 30 000 chez la classe moyenne même si quelques plus aisés sont prêts à déboursier entre 60 000 et 100 000 francs pour s'offrir les services d'une fille de ménage.

Les exemples en Afrique sont légions. Car, en plus du manque de législation encadrant le travail des filles de ménage, ces dernières sont pour la plupart analphabètes et issues de milieux défavorisés. Elles sont du coup, mal informées sur leurs droits, mais aussi mal organisées.

Au Sénégal par exemple il y a une région (ou une ethnie) qui s'est un peu spécialisée dans ce service. L'activité a été intégrée au tissu des métiers traditionnels de ces localités et, comme c'est devenu une part des us et coutumes de la région en question, les filles qui en viennent sont plus appréciées car elles apprennent un peu le métier avant de venir en ville. Par ailleurs les associations religieuses et autres leur donne le A.B.C. du français dès au village, ce qui facilite leurs relations avec les patronnes qui ne parlent pas forcément leurs langues maternelles.

D'un autre côté, elles sont mieux protégées car elles se constituent un peu en syndicats (qui n'en dit pas le nom) mais qui négocient "hard" les salaires et autres avantages. Elles se retrouvent les weekends, en groupe, pour parler de leurs métiers et de leurs



petites aventures et mésaventures avec « les patrons », en particulier avec « tantie ». Ce sont aussi des occasions pour parler du village, de la famille restée là-bas et des petits tuyaux pour « envoyer quelque chose aux parents ». Finalement, cette méthode permet à ces filles d'absorber plus facilement le choc culturel propre à la fille de village qui vient en ville.

En Tanzanie où la pratique se mêle au travail des enfants, l'ONG Wotesawa (littéralement "tous égaux" en swahili) lutte pour que les employées de maison soient informées de leurs droits et puissent les revendiquer. Selon Alexis Adélé, contributeur Le Monde Afrique, Abidjan, en Côte d'Ivoire déjà, les filles de ménage se rebiffent. Les « bonnes » exigent désormais un salaire décent. Une revendication mal acceptée par les employeurs en témoigne la réaction de cet employeur : *« Il y a cinq ans encore, avec 15 000 francs CFA [23 euros], on se trouvait rapidement une servante. Parfois même on avait l'embaras du choix. Aujourd'hui, ces filles-là réclament entre 30 000 francs CFA [46 euros] voire 60 000 francs CFA (92 euros). C'est incroyable ! encore plus certaines filles refusent de passer la nuit chez l'employeur ou encore de s'occuper d'enfants trop turbulents, dit-il. Le comble, de tout ça c'est qu'il y a même des bonnes qui fixent l'heure du travail, de 7 heures à 18 heures, afin de pouvoir rentrer chez elles. Alors que nous, les parents, rentrons tardivement en raison des embouteillages dans la ville ! »*

Cet autre habitant d'Abidjan qui a jeté l'éponge dès sa première tentative, banalise le travail des filles ménage en ces termes : *« Il nous fallait juste une fille pour la lessive et la cuisine afin de soulager mon épouse, qui est nourrice. Elle nous a fixé un salaire mensuel de 40 000 francs CFA [61 euros]. Soit la somme que je dépense chaque mois en carburant pour la voiture. C'est trop ! »*. En tous cas à Abidjan cette crise à un nom : *« la révolte des filles de ménages »*.

En Côte d'Ivoire par exemple des domestiques évoluent encore dans un univers mafieux, à la limite du trafic d'êtres humains où des jeunes femmes souvent mineures sont exploitées et brimés. A Bamako au Mali cette situation de vulnérabilité extrême

transforme les Bonnes à tout faire le jour en Bonnes à croquer à pleine dent la nuit. Ces filles de ménage, appelées communément « 52 », s'adonnent de plus en plus au plus vieux métier du monde : la prostitution sous toutes ses formes dégradantes. Après avoir passé une longue journée de labeur, ces filles animent nuitamment les trottoirs de Bamako. Quand elles ne fréquentent pas des bars-restaurants, des maquis et autres lieux lubriques.

Pour lutter contre ces pratiques que le gouvernement ivoirien a notamment décidé de relever le salaire minimal interprofessionnel garanti (passé de 36 000 à 60 000 francs CFA). Mais certains employeurs s'en plaignent disant que le salaire des filles de ménage est à la lumière du salaire de base des employeurs des pays africains. Mais vu le travail qu'abatte les filles de ménage et leur disponibilité aux attentes de leurs employeurs, des efforts restent à faire.

Les filles de ménage quant à elles font de ce montant leur salaire de base. « *Il était temps que l'injustice cesse. S'il n'y a plus que les "boss" [personnes aisées] pour nous embaucher, tant mieux. Les autres devront se débrouiller parce qu'on ne travaillera plus pour moins que 60 000 francs CFA par mois* », tranche Henriette Daléba qui pratique ce métier depuis 17 ans.

Ces exemples reflètent mieux la situation des filles de ménage en Afrique et montrent à quel degré elles sont délaissées. C'est pourquoi il est plus que nécessaire que les autorités politiques africains se penchent sur cette question afin de mettre fin à l'exploitation au travail voire l'esclavage des filles de ménage. Dans ce contexte, les Etats doivent réglementer le travail des filles de ménage qui occupe une grande majorité des personnes actives en Afrique. Il faut un droit au travail décent chez les travailleurs de maison, une loi qui encadre les conditions de ce travail (compétences, tâches, temps de travail, salaire). Cette loi serait un grand coup au plan social et économique ; elle réduirait la vulnérabilité de ces nombreuses filles et entrainerait à une meilleure répartition des ressources ; du coup les économies nationales verront de

nouveaux consommateurs sur les marchés. Cette loi créerait aussi de nouvelles activités économiques. Le secteur privé et communautaire pourrait alors aisément s'investir dans la formation des filles de ménage, l'Action Sociale dans la sensibilisation des employeurs sur des comportements responsables et la protection des droits de ces filles.

Tout le monde en convient que le travail domestique est un secteur pourvoyeur d'emplois à condition qu'il s'exerce dans un cadre légal. Certains pays africains ont décidé d'y mettre de l'ordre. La République du Congo se pose en exemple parmi ces mauvais élèves. Une fille de ménage dans la ville de Pointe-Noire, la capitale économique était payée au minimum à 40 000 francs CFA par la classe moyenne et pouvait exiger jusqu'à 150 000 francs de salaire et plus, chez les plus aisées alors que le Smig est fixé à 100 750 francs dans le pays.

C'est également le cas de la Namibie qui a instauré en avril 2015, un salaire minimum pour les 46.000 employés de maison enregistrés dans le pays. Leur salaire minimum mensuel, estimé à 50 dollars, devrait désormais doubler. Ils bénéficieront désormais des heures supplémentaires, des congés payés et des frais de transport.

La Namibie rejoint ainsi ses voisins, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et le Botswana qui ont déjà mis en place la même mesure. D'autres pays du continent pourraient leur emboîter le pas. D'autant que la plupart d'entre eux ont ratifié la convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les travailleurs domestiques. Elle est entrée en vigueur le 5 septembre 2013.

En outre disons que si la réglementation est une palliative elle n'est vraiment pas une solution définitive. En effet, ce métier regroupe un grand nombre d'acteurs parce qu'il y a des gens telles que ces filles et leurs familles qui vivent dans la précarité. Il est également clair qu'il y a des gens (pas des mineurs) qui font de métier un métier professionnel où toutes les tâches sont au préalable discutées et payé à la hauteur de

l'effort. La situation des filles de ménage ne s'aurait être traitée de façon isolée et en déphasage avec son environnement. En clair les Etats africains doivent se battre pour donner un minimum à chacun de membres des sociétés un minimum pour vivre. De cette façon nous pourrions éviter de continuer à bafouiller l'enfance des filles de ménage et leur permettre s'épanouir et continuer à l'école. Le salut de ce métier réside dans sa réglementation et sa professionnalisation. Les débordements existent parce qu'il s'agit d'un contrat informel et une relation entre employeurs et mineur ou personne vulnérable.

Le sujet des filles de ménage est on ne peut plus complexe. Il est très difficile d'avoir une position très tranchée dessus, car il ne s'agit pas ici de condamner telle ou telle partie, mais de trouver des solutions gagnantes. Sans une fille de ménage que deviendraient toutes les familles citadines où de plus en plus l'homme et la femme travaillent et les enfants vont à l'école ? Sans ces emplois de fille de ménage, que deviendraient également toutes ces jeunes filles fuyant les campagnes pour les villes, livrées à elles même dans une extrême vulnérabilité et toute cette couche sociale qui bâtissent toute leur vie sur les revenus de cette activité ?